

Lomé, le

28 MAR 2024

DIRECTION DES BOURSES ET STAGES

N° 101/2024/MESR/SG/DBS

## COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche communique :

Le ministère des sciences, de la recherche et de la technologie de la République islamique d'Iran met à la disposition du gouvernement togolais des bourses d'études de Master, de Doctorat et de spécialisation, dans les universités iraniennes, au titre de l'année académique 2024-2025, selon les conditions et les modalités suivantes:

### e) Conditions d'éligibilité

- être étudiant togolais titulaire d'une Licence obtenue avec au moins 14 de moyenne, d'un Master en sciences agronomiques obtenu avec 15 de moyenne au moins ou d'un Master en technologie, ingénierie et sciences fondamentales obtenue avec 14 de moyenne au moins et d'un Doctorat obtenu avec 16 de moyenne au moins ;
- être âgé de 22 ans au maximum pour le parcours Master, de 26 au plus pour le parcours doctorat et de 31 ans au plus pour le parcours spécialisation ;
- avoir un passeport en cours de validité.

### f) Composition du dossier

- le formulaire de demande dûment rempli à télécharger sur le site web : <https://www.dbs.tg> ;
- une demande motivée adressée à monsieur le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- une copie simple du certificat de nationalité togolaise ;
- une copie simple de l'acte de naissance ;
- une copie simple de l'attestation ou du diplôme et de son relevé de notes ;
- une copie simple du passeport en cours de validité.

### g) Domaines retenus pour cette offre

Sciences de l'ingénieur et Sciences fondamentales.

Les dossiers de candidatures sont déposés à la direction des bourses et stages **au plus tard le vendredi 5 avril 2024 à 17 heures.**

**NB : Seuls les candidats sélectionnés seront contactés**



Professeur Majesté N. Ihou WATEBA